



## Essai pilote à Lausanne pour lutter contre le bruit routier la nuit

*Afin de réduire l'exposition des riverains aux nuisances sonores durant la nuit, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne vont mener une expérience pilote d'abaissement de la vitesse de 50 à 30 km/h sur deux tronçons principaux densément habités à Lausanne.*



De nombreuses initiatives s'intéressent à la limitation de vitesse à 30 km/h la nuit en ville comme mesure simple, efficace et peu coûteuse pour rendre le trafic routier moins bruyant.

Pour améliorer la qualité de vie et le repos nocturne des habitants, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont décidé de s'associer dans le cadre d'un projet pilote national d'aménagement d'une limitation à 30 km/h de nuit sur des axes principaux, sous l'égide de l'Office fédéral des routes (OFROU) et de l'Association suisse des ingénieurs et experts en transports (SVI). Ainsi, à Lausanne, deux avenues, qui nécessitent des mesures d'assainissement, ont été choisies comme tronçons « tests » pour analyser l'impact sur le bruit routier d'une baisse de la vitesse à 30 km/h entre 22 h 00 et 6 h 00. La mise en œuvre de cette expérience, menée par les services en charge de la mobilité

et des routes du Canton et la Ville de Lausanne est prévue du printemps à l'automne 2017.

Des panneaux de signalisation tout au long des deux tronçons indiqueront la limitation à 30 km/h et des afficheurs de vitesse pédagogiques sensibiliseront les usagers de la route au respect de la limitation. L'analyse des données récoltées avant, pendant et après cette phase de test permettra de quantifier les avantages effectifs de l'abaissement de vitesse sur le niveau sonore émis par la circulation routière. À noter par ailleurs que des aménagements sont actuellement à l'étude par la Ville de Lausanne sur une des deux avenues retenues pour l'expérimentation en vue d'une réalisation en 2018. Leur efficacité en termes de réduction des nuisances sonores sera évaluée à travers une deuxième phase de tests, laquelle permettra d'établir un bilan complet et d'orienter les politiques de mobilité en matière de limitation du bruit routier et d'amélioration de la santé publique. La population sera informée et accompagnée tout au long du processus menant à l'essai. Les associations et groupes d'intérêt concernés seront associés aux réflexions sur les mesures d'accompagnement nécessaires pour exploiter pleinement le potentiel de cette mesure.

**Pour en savoir plus :**  
[www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

## VIENT DE PARAÎTRE

### Du calme en ville : aménager en faveur du bien-être

CEREMA - Direction Territoires et ville

Les enseignements des expériences menées dans les collectivités afin de développer le calme dans les milieux urbains. Ce nouvel ouvrage donne la parole aux acteurs, et montre par l'exemple l'intérêt de ces espaces de calme et d'apaisement.

Cet ouvrage s'appuie sur des retours d'expériences issues des collectivités pionnières dans leur prise en compte de l'enjeu que représente l'identification, la préservation et, au-delà, la promotion du calme en milieu urbain (Bordeaux, Lille, Lyon Métropole, Rennes, Bilbao, Rotterdam...).

### Montrer les atouts des espaces de calme en ville



Il met en exergue divers enseignements au bénéfice, plus spécifiquement, des décideurs et des aménageurs. Plus largement, il concerne l'ensemble des parties prenantes souhaitant promouvoir les enjeux de qualité de vie et de bien-être au sein de l'aménagement urbain.

À travers des paroles d'acteurs, des exemples de réalisations au sein de l'espace public, l'ouvrage ambitionne de pointer les valeurs ajoutées des zones de calme et des espaces d'apaisement. Ces deux types d'espaces sont décrits, largement illustrés, leurs apports au bénéfice d'un paysage sonore urbain de qualité sont détaillés.

Leviers pour un aménagement réussi, les approches pluridisciplinaires associeront ici les compétences complémentaires du concepteur plasticien de l'espace public urbain, du bureau d'étude en acoustique, de l'autorité municipale, des services de la ville et de l'utilisateur du lieu.

64 pages - 20 €

ISBN : 978-2-37180-167-7

L'ouvrage est disponible à la commande :

<http://www.certu-catalogue.fr/du-calme-en-ville-aménager-en-faveur-du-bien-etre.html>